

► [TABLE RONDE N° 2] ◀

“Enjeux régionaux, nationaux et internationaux”

ANNE-MARIE SACQUET : Les enjeux du local à l'international des NTIC et du développement durable.

J'appelle M. le Maire Dominique RIQUET, Conseiller régional du Nord Pas-de-Calais, Mme Rita CANNAS, Conseillère régionale du Nord Pas-de-Calais, M. Éric GUILLON, Président du Comité 21 et Président d'Éco-Emballages et M. André-Jean GUÉRIN, haut fonctionnaire au développement durable et directeur du développement durable au ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Dans cette deuxième table ronde de la matinée, nous allons aborder les enjeux du local à l'international, des TIC du développement durable et inversement.

Je voulais, en introduction, exprimer la grande satisfaction et le plaisir, au nom des trois organisateurs et de l'ensemble du Comité 21, que ces premières rencontres soient organisées à Valenciennes. C'est une ville que nous connaissons bien au Comité 21. Nous avons récemment reçu le maire dans le cadre de nos rencontres-débats. La ville de Valenciennes est membre du Conseil d'administration du Comité 21 et est, pour nous, une source d'inspiration, notamment en termes de renforcement des compétences des citoyens, d'accès à la vie locale, de démocratie participative. Elle nous permet également, bien entendu, de diffuser les expériences développées à Valenciennes auprès de l'ensemble de nos adhérents et notamment des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire, Valenciennes a mis en place un anneau valenciennois qui a été évoqué en début de matinée, a créé des ateliers numériques -les NTIC sont également potentiel pourvoyeur de services à l'échelle locale et d'emplois- et fait en sorte que les citoyens puissent participer au Conseil municipal.

Donc, pour vous, quels sont les enjeux essentiels de cette contribution des NTIC ?

DOMINIQUE RIQUET : Tout d'abord, je tiens à dire que, si vous êtes heureux d'être chez nous, nous sommes très fiers et très heureux de vous accueillir. Certes, avec l'Agenda 21, le Comité 21, nous avons des rapports anciens et suivis, mais nous sommes très contents que cette réunion ait lieu ici.

Je voudrais dire un petit préalable. Le Nord Pas-de-Calais, et singulièrement le Valenciennois, a quelques raisons de défendre le développement durable puisque nous avons été les victimes du développement non durable et, s'il est un endroit où l'on peut vraiment stigmatiser les conséquences de ce qu'est le développement non durable, l'anti-Agenda 21 pour être plus large, c'est ici. Dans cette ville qui est à une confluence de fleuves ou de rivières, qui a



DOMINIQUE RIQUET
MAIRE DE VALENCIENNES,
CONSEILLER RÉGIONAL DU NORD
PAS-DE-CALAIS

“ S’il est un endroit où l’on peut vraiment stigmatiser les conséquences de ce qu’est le développement non durable, l’anti-Agenda 21 pour être plus large, c’est ici ”



vécu pendant un certain nombre de siècles relativement tranquille sur un développement qui lui était plus durable, un jour, on a découvert du charbon et cela a été probablement une révolution industrielle. On a amené derrière toute l'industrie lourde de la sidérurgie. Puis, un jour, on a fermé les mines et, bien sûr, la sidérurgie.

Cela a eu des conséquences absolument désastreuses en termes démographiques, économiques, écologiques puisque le développement non durable en s'effondrant laisse derrière lui toutes ses conséquences et nous sommes ici extrêmement bien placés pour savoir ce que c'est. Nous avons affronté des licenciements qui se comptaient par dizaine de milliers. Plus de 45 000 emplois ont été "tués" dans un délai très court, avec des sites industriels abandonnés, une pollution absolument extravagante et un traumatisme psychologique pour tout le monde, encore très présent dans nos mémoires.

Évidemment, cela a quelque mérite, puisque cela nous a amenés à réfléchir très durement, dans des conditions difficiles, à un certain nombre de concepts. Cela explique probablement notre engagement dans le développement durable et dans les nouvelles technologies. Je vais dire pourquoi, mais en réalité, je ne souhaite à personne de payer ce prix-là pour avoir une conviction sur le développement durable. Il est souhaitable de l'avoir a priori et non a posteriori.

Nous nous sommes dit que, face à un tel retard de développement et pour des raisons de citoyenneté, courir derrière les procédures standards pour rattraper le retard n'avait probablement pas beaucoup de sens. Lorsque vous êtes déjà plus fatigués, plus faibles, en plus mauvais état que les autres, si en plus vous devez les rattraper, c'est impossible. Vous le savez, c'est d'ailleurs le problème de l'écart que les pays développés creusent sans arrêt avec les pays qui le sont moins ou qui sont en voie de développement.

C'est un véritable problème. Étant dans une situation, grosso modo, analogue, nous avons décidé de prendre des chemins de traverse, et les nouvelles technologies en sont un, pour le développement et la citoyenneté.

C'est la raison pour laquelle, dès 1992-1993, à un moment où l'on ne parlait pas de tout d'Internet –c'était encore très strictement réservé à un petit noyau scientifique–, nous avons fait quelques paris sur le développement du numérique, de l'informatique et des mises en réseaux. Nous avons "ouvert", entre guillemets, d'abord un premier endroit en ligne pour le public qui permettait à tous d'avoir accès à des technologies numériques, puis à l'Internet dès qu'il a été disponible au grand public. Le principe est que nous avons toujours mis partout l'Internet en libre accès, illimité, gratuit, aussi bien dans les endroits publics que dans les endroits culturels ou dans des centres spécifiques.

Puis notre idée a été qu'on pouvait obtenir une représentation numérique du réel, c'est-à-dire de la ville, à un moment où l'on ne parlait pas encore de portail. Ce n'était pas exactement un portail, mais nous avons développé un concept qui est celui de l'anneau, qui a d'abord été un anneau culturel, puis un anneau citoyen, dans lequel nous avons essayé de représenter une ville en quelque sorte, avec ses différents services et donner des espaces d'expression pour les citoyens, que ce soit dans le domaine des médias, avec les télévisions sur le net, ou à travers des forums ou des capacités de "chats" ou encore à travers la possibilité de trouver des renseignements ou d'interpeller les différents acteurs. Il ne s'agit pas uniquement d'ailleurs des acteurs officiels. En effet, par le biais, soit d'hébergements, soit de liens, nous avons énormément d'acteurs présents sur ce portail et pas seulement la municipalité qui ne représente qu'une petite partie de la ville.

“ Notre idée a été qu'on pouvait obtenir une représentation numérique du réel ”

Dans le développement durable, les TIC participent à tout, nous semble-t-il, puisque c'est le sujet du jour, aussi bien au développement économique qu'au savoir, à l'intégration des gens dans la cité et à la gouvernance dont nous avons parlé et dont, je pense, nous reparlerons, c'est-à-dire à la citoyenneté.

A N N E - M A R I E S A C Q U E T : Merci, monsieur le Maire.

Madame Cannas, vous êtes conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais. Comment à l'échelle d'une région comme le Nord-Pas-de-Calais, les TIC peuvent-elles contribuer aux nombreux enjeux de développement durable et comment, au niveau international, une collectivité comme la vôtre peut-elle contribuer à enrichir la feuille de route de Bilbao dont parlait Christophe NUTTALL tout à l'heure ? Les technologies de l'information sont-elles également au nombre des axes de coopération internationale avec les nombreux territoires avec lesquels vous travaillez ?

R I T A C A N N A S : Le Nord-Pas-de-Calais, est, comme vous l'a dit M. le Maire de Valenciennes, très heureux de pouvoir vous accueillir puisque votre présence ici dans notre région n'est pas un hasard.



RITA CANNAS

CONSEILLÈRE RÉGIONALE
DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Le Nord-Pas-de-Calais s'est inscrit dans les nouvelles technologies de l'information et soutient le Comité 21 depuis 2000. La Région Nord-Pas-de-Calais est membre de son Conseil d'administration depuis plusieurs années déjà et les échanges que nous avons eus avec le Comité 21 se sont révélés très fructueux. Ce travail de mise en commun des expériences qu'assure le Comité 21 aident les collectivités, les entreprises, les associations à progresser concrètement dans la mise en œuvre du développement durable.

À l'inverse, depuis 2004, le Comité 21 a reconnu toute la richesse des initiatives du Conseil régional dans le domaine des nouvelles technologies, mais également dans celui du développement durable, en lui attribuant les "Rubans du développement durable" pour son Agenda 21, ce dont la Région Nord Pas-de-Calais est très fière. Elle a pour volonté d'être cette région du développement durable et soutenable après avoir été, comme l'a illustré le propos de M. le Maire de Valenciennes, la région du développement non durable et avoir subi toutes les conséquences d'une industrialisation anarchique.

Aujourd'hui, nous avons acquis une expérience significative en matière de développement durable. Nous avons quatre parcs naturels régionaux, des initiatives en matière de structuration de nouvelles filières économiques liées à l'environnement ; c'est la haute qualité environnementale, des éco-gardes qui illustrent cette volonté.

“ Le Conseil régional s'est inscrit dans une politique de soutien des nouvelles technologies auprès des collectivités territoriales et a une volonté de s'inscrire dans le futur à un niveau européen et international”

Depuis toujours, le Conseil régional s'est inscrit dans une politique de soutien des nouvelles technologies auprès des collectivités territoriales et a une volonté de s'inscrire dans le futur à un niveau européen et international.

Aujourd'hui, mon intervention et la présence du Conseil régional s'inscrivent essentiellement sur le thème du développement durable. Cette expérience que nous avons en commun, au-delà du seul souci écologique, s'est également exprimée à travers des politiques que nous voulons réparatrices dans notre région, mais également dans l'arrondissement du Valenciennois. Les besoins en matière de gestion de l'eau, de lutte contre les inondations, de dépollution des sites, de résorption des friches, de traitement des déchets sont autant d'exemples sur lesquels le Conseil veut s'appuyer et intervenir.

Nous nous sommes dotés depuis 2000 d'une stratégie globale de développement durable et nous nous sommes fixé comme objectif la mutation de toutes ces politiques vers le développement durable. Nous avons également doté le territoire et les territoires d'outils techniques. Des techniciens du Centre de ressource du développement durable informent, diffusent, font connaître le développement durable et aident à sa mise en œuvre.

Comme vous l'avez dit, nous soutenons toutes les initiatives innovantes en matière de développement durable et dans les nouvelles technologies, non seulement auprès des collectivités, mais également dans le monde universitaire et le monde économique.

Aujourd'hui, par le biais d'agenda 21, c'est près de cinquante collectivités du Nord-Pas-de-Calais qui se sont inscrites dans cette démarche, ce qui représente 40 % de la population de notre région, la volonté aussi bien du Président du Conseil régional que des élus du Conseil régional étant de faire en sorte non seulement que le citoyen s'approprie tous les jours ces nouvelles technologies, mais également que le développement durable s'inscrive dans le quotidien et ne soit pas simplement un terme "littéraire".



En janvier 2004, la Région Nord-Pas-de-Calais était la première en France à adopter son Agenda 21. Elle s'engage aujourd'hui et demain dans la poursuite de son effort dans la réalisation de nouveaux projets concrets en matière de formation au développement durable, de transport, d'environnement et d'économie. Nous voulons nous doter d'une stratégie de lutte contre le changement climatique, assortie d'instruments financiers innovants. Ce sont autant d'exemples qui démontrent cette volonté du Conseil régional aujourd'hui d'être une terre riche de projets portés par de nombreux acteurs, donc pas seulement par elle en tant qu'institution, mais par tous les acteurs locaux.

Voici à peine trois mois, le Conseil régional était en visite à Valenciennes dans le cadre de la dernière édition des "Itinéraires du développement durable" pour mettre en lumière la stratégie entreprise par la ville. Aujourd'hui, l'élue régionale, valenciennoise que je suis voudrait mettre à l'honneur la Ville de Valenciennes dans cette démarche.

Le développement durable est le moteur de la stratégie du développement de l'arrondissement du Valenciennois et le Conseil régional appuie toutes les collectivités et tous les acteurs locaux dans cette démarche. Il s'affirme ici comme ailleurs comme un enjeu stratégique qui exige des analyses nouvelles et des comportements nouveaux, globaux et locaux. Les nouvelles technologies pour nous participent à cette recomposition que nous espérons moins marchande, plus citoyenne, moins "présentéiste" et plus respectueuse à long terme.

Pour nous, de nouvelles frontières sont à inventer, où les technologies de l'information sont ou seront au service de tous les citoyens, de tous les habitants dans un souci d'équilibre et d'équité. Les échanges que nous entreprenons au niveau international vont dans ce sens. Sur cet enjeu, nous voulons échanger. J'ai écouté ce matin tous les échanges autour de ces tables rondes, qui ont été très fructueux. De vos échanges, nous pourrions tirer des leçons, des expériences qui alimenteront les discussions au niveau du Conseil régional, des commissions.

Le message que je voulais vous faire passer dans cette première intervention est le suivant : le Président du Conseil régional et le Conseil régional attendent fortement de vos échanges, des expériences et des leçons pour alimenter la réflexion des élus politiques au sein de notre instance.

A N N E - M A R I E S A C Q U E T : Merci beaucoup, madame CANNAS.

Si vous me le permettez, je citerai également une initiative remarquable menée en Région Nord-Pas-de-Calais, relative à l'accès à l'information de l'ensemble des citoyens de la région, à savoir l'Atlas régional du développement durable du Nord-Pas-de-Calais. C'est un exercice tout à fait remarquable de mise en partage à la fois du diagnostic et des enjeux à prendre en compte par l'ensemble des acteurs du territoire.

Par ailleurs, la Région a mis en place un dispositif d'accompagnement des Agendas 21 locaux qui porte ses fruits puisque c'est, aujourd'hui encore, la première région en France pour le nombre de démarches Agendas 21 locaux.

“ Je citerai également une initiative remarquable menée en Région Nord-Pas-de-Calais, relative à l'accès à l'information de l'ensemble des citoyens de la région, à savoir l'Atlas régional du développement durable du Nord-Pas-de-Calais ”

Je vous informe au passage que cet après-midi un atelier sera consacré à un panorama des Agendas 21 locaux sur le Web en Europe. Nous avons encore de gros efforts à faire en France, auprès de nos amies collectivités territoriales, pour que leurs démarches Agendas 21 soient beaucoup plus accessibles sur Internet.

Éric, monsieur Guillon, Président du Comité 21 et Président d'Éco-Emballages, j'ai le plaisir de te passer la parole.

ÉRIC GUILLON : Monsieur le Maire, je suis ravi de vous revoir, après ce petit-déjeuner débat qui a fasciné les invités du Comité 21 à Paris voici quelques semaines. Madame la Conseillère régionale, je suis très heureux de vous avoir entendue et je suis également heureux de retrouver mon ami, André-Jean GUÉRIN, qui représente l'État à cette table.



ÉRIC GUILLON

PRÉSIDENT DU COMITÉ 21

Je voudrais également saluer dans cette salle un homme qui m'a fasciné hier soir, le Président du Haut Conseil des collectivités territoriales du Mali. Il m'a démontré que chez nos collègues africains, l'intérêt pour l'environnement est aussi fort que chez nous et il m'a beaucoup intéressé par l'expérience qu'il va sans doute véhiculer ici dans cette salle au cours de ces deux journées.

Je salue également bien sûr un homme qui a apporté en France toute sa compétence à la mise en œuvre de la préparation de Rio, qui a été l'un des fondateurs du Comité 21, Serge ANTOINE, qui figure au premier rang. Je parle donc sous son couvert, avec une terreur absolue, bien sûr...

Nous allons passer deux jours ensemble sur les stratégies d'information et de communication au service du développement durable, donc je ne voudrais pas entrer dans ce sujet-là. Samedi après-midi, je pourrai faire une conférence après vous avoir entendus... Pour le moment, c'est un peu prématuré. En revanche, je suis de ceux qui sont passionnés par le développement durable depuis longtemps et de ceux qui, comme la plupart d'entre vous, constatent combien ce concept de développement durable appartient encore à une zone de plus en plus grande de l'obscurantisme. Que ce soit au niveau des décideurs publics ou privés, lorsqu'on parle de développement durable, je ne suis pas sûr que l'on parle toujours de la même chose.

Je souhaite profondément qu'au cours de ces deux journées, et d'ailleurs les questions ce matin ont déjà porté sur le sujet -cela me rassure-, nous n'évacuions un débat sur ce contenu avant d'aborder les moyens d'acheminer ce contenu par les voies classiques ou innovantes plutôt en l'espèce, de l'information sur le développement durable.

En prenant la présidence du Comité 21, j'ai pensé qu'il était important que nous soyons meilleurs en ce qui concerne notre pays sur la mise à disposition du citoyen de ce concept, à travers une participation active de chacun d'eux. Ce qui m'a passionné au Comité 21, c'est d'avoir rencontré une méthode qui permet d'acheminer ce concept de développement durable à l'échelle territoriale à travers ces Agenda 21. Je trouve tout à fait intéressant que ce soit un moyen collectif.

J'insiste beaucoup sur ce point ; quelqu'un disait très justement aujourd'hui qu'en recevant 300 mails individuels par matinée sur son ordinateur, un jour ou l'autre, on va s'étouffer ! Une démarche collective est indispensable au niveau des lieux de vie, là où les gens vivent, s'alimentent, se transportent, éliminent leurs déchets (le mot "déchets" a été prononcé plusieurs fois) et qu'ensemble ils construisent ce qu'ils souhaitent voir être notre ville de demain, sans aller forcément tout de suite aux générations futures.

“**Qu'ensemble ils construisent ce qu'ils souhaitent voir être notre ville de demain, sans aller forcément tout de suite aux générations futures.**”

Le choix de cette conférence et le choix de cette ville sont tout à fait illustratifs de gens qui ont véritablement démontré combien il est possible de changer les choses en partant d'une démarche citoyenne. Il n'y a pas un développement, pour parodier une phrase célèbre, durable "d'en haut" et un développement durable "d'en bas", certainement pas. Il y a une complémentarité indiscutable.

J'ai développé, y compris dans cette salle voici quelques années, le sujet de la collecte sélective des emballages, sujet relativement trivial par rapport au concept global et mondial du développement durable. Mais cela m'a démontré combien les citoyens, à partir du moment où ils passent du stade de spectateurs à celui d'acteurs, rentrent dans une démarche active, militante, forte. C'est pour moi le résultat le plus positif qui soit pour que le développement durable cesse d'être un sujet alimentant les réflexions au niveau mondial pour devenir une démarche sociétale très forte.

Pour ce faire, nous avons choisi au Comité 21 quatre axes :

- Le premier axe –je répète des choses qui ont été dites tout à l'heure, ce qui veut dire que nous gardons un œil tout à fait ouvert sur les réflexions et les grandes thématiques mondiales du développement durable- est celui de l'éducation. Lorsque nous regardons autour de nous, y compris chez les décideurs, nous constatons à quel point les gens ont besoin de comprendre comment fonctionne une démarche de développement durable. Le Comité 21 s'est donc choisi ce thème comme premier axe de travail de sa politique de 2005.

“ Le deuxième axe est celui de la logique du territoire, c'est-à-dire ancrer le développement durable dans les territoires”

- Vous ne serez pas étonnés, le deuxième axe est celui de la logique du territoire, c'est-à-dire ancrer le développement durable dans les territoires. On ne peut mieux le faire qu'en en parlant dans la région Nord/Pas-de-Calais ou dans la ville de Valenciennes.

La démonstration concrète –ce mot "concret" qui échappe souvent à nos réflexions lorsqu'on évoque le concept de développement durable- en est faite ici tous les jours, lorsque les gens, dans leur vie, comprennent que le développement durable n'est pas simplement pour certains, une mode, pour d'autres une vocation tardive ou une ambition pour le futur, mais une manière de vivre différemment. C'est modifier nos comportements collectifs face au développement... C'est absolument fascinant en soi et nous nous y employons en ancrant le développement durable dans les territoires, à travers cette démarche des Agenda 21.



• Le troisième axe est de considérer le développement économique sous son aspect responsable ou soutenable et de le faire à travers des démarches qui soient les plus concrètes possibles. D'où le choix que nous avons fait de prendre l'alimentation, les transports, l'énergie, les déchets, la vie de tous les jours de nos concitoyens et, à travers ces quatre thèmes, d'entamer cette méthodologie consistant dans un dialogue constructif avec les parties prenantes qui composent le Comité 21. Nous avons cette chance unique dans ce Comité d'avoir, en répartition par tiers, une représentation de l'État, des collectivités territoriales, de l'industrie, du monde associatif et de celui des médias dans les débats.

Encore une fois, et notre ami Pascal le sait mieux que quiconque, la démarche du développement durable ne consiste pas à analyser successivement l'économie d'un système, les conséquences sociales du développement, puis l'environnement, etc. Non. C'est une démarche transversale, une modification culturelle profonde. Christian BRODHAG le dirait s'il était ici à cette estrade. Donc derrière cela, bien sûr, il faut entamer une procédure qui accompagne, écoute, transfère, etc. Le Comité 21 a cet objectif.

Le Troisième objectif, mais qui est important et reste la transition avec ce que nous avons entendu dans la première partie de cette matinée, est celui d'une vision ouverte sur le monde bien sûr, mais également sur l'Europe. Il existe également des Agendas 21 européens. Nous avons cette chance d'avoir des partenariats européens avec nos collègues italiens, espagnols, comme nous en avons avec nos collègues marocains et algériens et, demain, avec d'autres, chez lesquels nous partageons -c'est un mot que je ne veux pas utiliser, mais comme Anne-Marie est là pour traduire...- ce benchmark, en analysant ce que font les autres de bien pour le transférer dans nos propres pratiques. C'est très important. Nous le faisons entre régions, entre départements, villes en France, entre sociétés, associations. Ouvrons-le sur ce qui paraît important au-delà.

Avec les technologies de l'information, évidemment, il n'y a pas de modification de comportements des acteurs et des citoyens sans connaissances, sans transferts de connaissances, sans acheminement par des outils adaptés de l'information et de la communication. Je suis sûr qu'ici nous

trouverons des réponses pour partager nos connaissances, nos démarches, nos outils.

Je voudrais terminer, sans prendre trop de temps car, la passion m'emporterait et je ne voudrais pas prendre davantage de temps qu'il ne m'en est réservé, par une phrase qu'Anne-Marie m'avait citée et que j'avais trouvé très belle de Wim Wenders : "Sans rêve, pas de courage et sans courage, pas d'acte." Je suis sûr d'une chose, nous avons ici des rêves, des idées, mais également, je le souhaite, du courage, alors passons aux actes et partageons-les.

ANNE - MARIE SACQUET : Merci, Président, de ce plaidoyer pour le partage d'expériences.

André-Jean GUÉRIN au ministère de l'Écologie et du Développement durable, comment l'État, à la fois à travers la stratégie nationale de développement durable et les politiques qu'il entend mettre en œuvre, s'appuie-t-il sur les NTIC pour donner du corps en France au développement durable et à tous ses enjeux ?

ANDRÉ - JEAN GUERIN : Je vais essayer de donner quelques indications en réponse à cette vaste question.

Monsieur le Maire, madame la Conseillère régionale, monsieur le Président et madame la Directrice du Comité 21, mesdames et messieurs, le programme avait prévu la venue de M. Serge

“ Il n'y a pas de modification de comportements des acteurs et des citoyens sans connaissances, sans transferts de connaissances ”



ANDRÉ-JEAN GUÉRIN

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

LEPELTIER. J'imagine votre déception, mais telle n'est pas la mienne parce que, du coup, j'ai l'opportunité d'être avec vous et de m'informer encore davantage sur un sujet dont je n'étais pas un spécialiste, c'est le moins que l'on puisse dire, et même peut-être pas très familier.

Je dois donc vous demander tout d'abord d'excuser le ministre de l'Écologie et du Développement durable. Il aurait évidemment aimé être parmi vous et il avait prévu de l'être, mais, vous le savez, il accompagne le président de la République à Brazzaville pour présenter la contribution de la France au projet de préservation des forêts du bassin du Congo. Dans le même mouvement, je dois également vous demander d'excuser l'absence demain de Christian BRODHAG qui ne pourra pas se joindre à vous et, pourtant, vous tous qui connaissez MédiaTerre savez sa contribution et son intérêt pour les sujets qui nous rassemblent.

"TIC 21, la contribution des technologies de l'information et de la communication au développement durable"... Sur le site Internet de la manifestation, la note de cadrage affirme : "Le développement durable est avant tout un apprentissage du partage des savoirs et des pouvoirs."

Dans une première lecture, cette affirmation interpelle. Faut-il le rappeler, selon les efforts actuels de solidarité internationale, les objectifs de réduction de la grande pauvreté fixés pour 2015 par le Sommet du Millénaire –on l'évoquait tout à l'heure- ne pourront être atteints qu'en 2150... Sur 1,8 million d'espèces vivantes connues –l'estimation hésite entre 10 et 30 millions d'espèces vivantes-, 16 000 sont gravement menacées. L'UICN considère que 12 à 52 % le sont potentiellement à plus ou moins court terme. Ces espèces vivantes disparaissent à un rythme estimé jusqu'à 1 000 fois supérieur à l'érosion naturelle, rythme plus important que celui observé ou en tout cas retracé au cours des cinq grandes extinctions géologiques.

Le climat se réchauffe avec des rejets anthropiques de gaz à effet de serre et, notamment, de CO₂. Le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC, recommande une division par deux des émissions à l'horizon 2050 et par quatre pour les pays développés. Au regard de cet objectif, Kyoto n'avait fixé pour 2012 qu'une réduction de 8 % pour les pays européens et, pour la France, la répartition demandait de simplement tenir les émissions de 1992. Une simple promenade de santé, voyez-vous... Pourtant déjà, il nous faut rectifier notre trajectoire et c'est l'objet du plan Climat publié en juillet 2004.

Sans même anticiper les dérèglements climatiques, les drames récents montrent l'insuffisance de nos efforts pour protéger les populations et, notamment, les plus démunies, des risques naturels qui les menacent.



Vous le savez, un développement durable impose de répondre à ces défis majeurs et globaux qui compromettent l'avenir et l'avenir pour les générations futures. C'est l'objet notamment de Global Monitoring for Environment and Security et de Global Earth Observations System of Systems, programmes européens conçus dès 1998 et engagés dans leur première phase.

Au Sommet de Göteborg en 2001, la Commission a appelé à la mise en place d'ici 2008 de capacités européennes de surveillance globale de l'environnement et de sécurité pour la collecte, l'interprétation et l'utilisation de données et d'informations à l'appui des politiques de développement durable. Surveillance et alertes relatives aux pollutions océaniques, aux phénomènes climatiques, aux émissions de gaz carbonique, aux risques tels que les tsunamis, voilà quelques-uns des services que ces systèmes commencent à assurer et assureront mieux, évidemment, et plus largement demain.

“ Bien d'autres domaines bénéficieront des technologies de l'information, du traitement des données et de la communication ”

Bien d'autres domaines bénéficieront des technologies de l'information, du traitement des données et de la communication. Déjà, les conducteurs que nous sommes optimisent leurs itinéraires en temps réel à partir des GPS et des informations sur la circulation. Demain, peut-être, des trains de véhicules automobiles pourraient bénéficier d'un pilotage commun accrois-

sant les flux tout en réduisant les risques et les consommations d'énergie.

Dès aujourd'hui, une agriculture de précision géo-référencée expérimente une répartition au mètre près des semences, des engrais et des produits phytosanitaires. L'économie, la santé et l'environnement y gagnent conjointement.

À la demande de la Commission européenne pour l'application de la Politique agricole commune, la France met en place dès cette année un système d'informations géographiques généralisé qui facilitera l'éco-conditionnalité des aides.

Ces perspectives, parmi d'autres raisons, justifient pleinement les impulsions et les moyens consacrés à la recherche et au développement. La stratégie européenne de Lisbonne, dont la révision à mi-parcours intervient cette année au printemps –la Commission vient de remettre hier sa contribution sur ce sujet–, insiste notamment sur ces dimensions et notamment les recherches en matière de technologies éco-efficientes.

La France y apporte son soutien et prend toute sa place avec plusieurs instruments, demain notamment l'Agence de l'innovation industrielle issue des recommandations du rapport de Jean-Louis BEFFA. Les progrès techniques dont beaucoup s'appuient sur les technologies de l'information et de la communication ouvrent ainsi de sérieuses perspectives pour un développement durable.

Mais, dans le même temps, que constatons-nous ? Que les gains obtenus dans la consommation des moteurs de véhicule automobile, par exemple, ont été plus que compensés par l'augmentation du poids de ces véhicules, des équipements, par la croissance de la mobilité et l'augmentation du parc.

L'amélioration de l'isolation thermique des logements neufs est allée de pair avec un agrandissement des surfaces par personne et une augmentation du confort. La diffusion massive des produits électriques et électroniques occasionne une pollution par leurs composantes toxiques ; cela été relevé tout à l'heure. Elle oblige à organiser la collecte et le traitement de leurs déchets. C'est l'objet des deux directives qui ont été cités, 2002-95 et 96, de l'Union européenne qui seront transposées en droit national dès avril prochain. Mais qu'en est-il dans le reste du monde ?

L'utilisation de l'informatique devait réduire la consommation de papier ; elle l'a augmentée. Les télécommunications rapprochent les individus et permettent les échanges à distance ; elles accompagnent davantage une croissance qu'une réduction de la mobilité. En réalité, les innovations ne suffiront pas à répondre aux défis du développement durable et les fantastiques besoins pour inscrire les pays et économies en développement dans la mondialisation dépassent très largement les aides, les investissements et les transferts technologiques accordés aujourd'hui.

“ Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la plupart des connaissances contemporaines sont accessibles depuis toutes les régions du monde ”

La notion de développement durable s'est diffusée à partir de 1987 ; cela a été rappelé. Enseignement essentiel de ces vingt années, il appelle des modifications profondes dans les modes de production, mais également de consommation, dans la nature et les modes de travail et dans les modes d'organisation sociale. Il exige la mobilisation de tous, un partage des objectifs et une acceptation des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la plupart des connaissances contemporaines sont accessibles depuis toutes les régions du monde.

► [DÉBAT] ◀

U N I N T E R V E N A N T : Un aspect n'a pas été du tout traité jusqu'à présent, un peu par l'UNESCO dans ses objectifs, c'est l'aspect culturel : développement durable et inter-culturalité.

Dans la pluralité culturelle, tout ce qu'on a abordé dans la relation aux autres cultures est toujours très expansionniste, issu d'une culture expansionniste, allant dans le sens du partage, c'est-à-dire rencontrant d'autres fonctionnements -je parle d'échelle historique- plus symbiotiques et relationnels.

C'est une planète qu'il s'agira d'habiter ensemble en partageant des compétences dans une idée où le Papou et l'Américain qui posent le pied sur la Lune ont chacun, au regard des générations qui se sont succédées depuis la nuit des temps, une compétence vitale, une compétence de savoir-vivre équivalente. C'est sur le plan "savoir-vivre", la notion anthropologique de la culture.

Un autre aspect de la culture important est celui de l'artistique car, en fait, on parle de mise en relation et d'une culture de partage des compétences, donc de la relation. Le véhicule privilégié de la relation est la reconnaissance, celle de soi -il faut savoir qui l'on est pour pouvoir s'exprimer et se faire reconnaître de l'autre- et celle de l'autre. Or, l'art est le véhicule qui permet de formuler ou de proposer des signes de reconnaissance.

“ L'art est le véhicule qui permet de formuler ou de proposer des signes de reconnaissance ”

Je voudrais connaître la position du Comité 21, en termes d'initiatives et de contacts, sur la culture dans ses deux aspects, d'une part l'aspect anthropologique et, d'autre part, "de culture" telle qu'on la nomme au ministère de la Culture, c'est-à-dire l'aspect artistique.

A N N E - M A R I E S A C Q U E T : C'est effectivement une question complexe. Il me semble avoir entendu tout à l'heure dans l'intervention de M. BINDÉ une référence très forte aux savoirs et aux cultures locales. Donc, cette dimension n'était pas absente de son intervention.

D'autre part, je vous invite tous demain à 14 heures à une intervention chorégraphique de Jean-Marc MATOS qui a, de longue date, une réflexion sur le développement personnel, la création artistique et le développement durable.

En ce qui concerne la culture et le développement durable, elle est dans notre action, en tout cas au Comité 21, inhérente à l'ensemble de nos programmes. Nous allons par exemple accompagner, en 2005, notamment avec le CERDD et la Région Nord Pas-de-Calais, des Agenda 21 d'établissements scolaires et nous demandons que soient intégrés dans les enjeux structurants à prendre en compte par les équipes éducatives, les jeunes, les enfants, l'ensemble de la communauté locale, la diversité culturelle, l'apprentissage des cultures des autres, la tolérance, l'écoute, nous introduisons une dimension culturelle non seulement forte, mais également source de conviction et de mobilisation.

Monsieur RIQUET, sur le sujet de la culture...

DOMINIQUE RIQUET : Oui, je voudrais intervenir sur ce point parce que c'est un sujet qui nous est extraordinairement cher ici.

En 1989, lorsque nous sommes arrivés dans cette ville, la situation était telle que je la décrivais tout à l'heure, à telle enseigne que l'Europe a retenu que le sud du Nord, le Valenciennois, était la seule zone métropolitaine en retard de développement et, à ce titre, éligible au fonds FEDER à l'objectif 1. Les technocrates ont donc trouvé que nous étions, malheureusement et objectivement, dans des conditions de retard de développement.

Le retard de développement pose des problèmes de développement durable extrêmement forts, je n'y reviens pas. Vous ne l'avez peut-être pas entendu, car je l'ai dit de manière cursive, mais nous avons commencé notre anneau citoyen comme un anneau culturel. La première chose que nous avons faite a été de considérer qu'un des moyens pour rattraper notre retard en passant précisément par des raccourcis était la culture.

En 1990, j'ai moi-même publié un travail sur le sujet, que j'ai envoyé au ministre de la Culture de l'époque et au suivant d'ailleurs, pour expliquer que, selon nous, l'outil principal du développement chez nous était et serait la culture. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons mené prioritairement un travail très important sur les outils culturels –je passe, ce n'est pas le sujet du jour- et le développement des politiques culturelles, à un moment où nous avions des problèmes d'une extraordinaire urgence que je qualifierai de "primaires". La culture n'était pas conçue comme un élément additionnel aux besoins élémentaires.

Le développement des TIC, le sujet de notre réunion de ces deux jours, que nous avons mené a d'abord été axé sur la culture exclusivement. Par exemple, le système de la médiathèque de Valenciennes a été le premier mettant à la disposition du public un système haut débit multimédia.

...Ce qui a précédé la notion du "portail ville" en TIC a été un portail que nous appelions "anneau citoyen" et qui était spécifiquement culturel.

La base de tout ce qui a été fait ici, que je ne donne pas du tout en exemple, mais qui est en tout cas notre expérience, est de nature culturelle. Donc, cette intervention me touche énormément car elle me semble extraordinairement juste, la culture étant un outil de développement et d'ailleurs pas seulement de développement durable.

Vous avez abordé deux points qui font de la culture un outil de développement, notamment l'anthropomorphisme et l'autoconnaissance des gens, la manière d'échanger, etc. Je ne



DOMINIQUE RIQUET

“ La culture n'était pas conçue comme un élément additionnel aux besoins élémentaires ”

“ Le développement durable est une culture lorsque vous discutez d'Agendas 21 et de développement durable, la première chose que vous devez faire, c'est expliquer ce dont il s'agit. Ce n'est pas une notion partagée culturellement”

ferai pas un exposé sur le sujet, ce serait trop long... Cela n'est pas un élément adjacent ou constitutif parmi d'autres, mais totalement essentiel.

Tout d'abord, le développement durable est une culture. Nous le voyons bien. En effet, lorsque les gens discutent entre eux, on distingue ceux qui sont dans la culture et ceux qui n'y sont pas, et lorsque vous discutez d'Agendas 21 et de développement durable “à l'extérieur”, entre guillemets, la première chose que vous devez faire, c'est expliquer ce dont il s'agit. Ce

n'est pas une notion partagée culturellement.

Si l'on dit que l'existence précède l'essence, la culture précède, à mon avis, en termes de développement durable, la démarche. Votre intervention me paraît donc non seulement juste, mais également ontologique, pour employer le jargon convenu.

(Applaudissements.)

DANIEL BRABIS, **Président de Radio-planète interactive** : J'appartiens à un groupe de réflexion inter et transdisciplinaire. Je souhaitais ajouter un complément sur la culture.

En effet, il a été dit tout à l'heure que le développement durable se ferait par l'action des citoyens. Or, le citoyen a besoin d'être motivé ; il va agir à cette condition. Et par quoi le sera-t-il ? Par un certain art de vivre, une certaine manière de vivre. Soit il a envie de travailler pour gagner le plus d'argent possible, en vivant n'importe comment, soit il a envie de vivre d'une manière qui prend le temps d'apprécier l'environnement, etc. Nous parlons là de comportement culturel. Le développement durable est une notion transversale, car elle fait appel en interaction à de très nombreux domaines. L'un de ces domaines fondamentaux -je suis d'accord avec M. le Maire- est cet aspect pratique de la motivation culturelle au développement durable. Cela signifie vouloir instaurer un nouvel art de vivre, et sans cette motivation au départ, il ne se passera rien. C'est fondamental.

“ Or, le citoyen a besoin d'être motivé ; il va agir à cette condition”



É R I C G U I L L O N : J'apprécie tout à fait ce que vous dites, comme j'ai apprécié voici un instant la réponse de M. le Maire sur cette question fondamentale de l'art comme soubassement d'une évolution culturelle dans le domaine du développement durable.

“ La démarche de développement durable est d'abord et avant tout une démarche de progrès ”

Je ne l'ai pas dit tout à l'heure, j'ai oublié et je le regrette : il faut faire valoir aux citoyens que la démarche de développement durable est d'abord et avant tout une démarche de progrès, dans laquelle il trouvera une valeur ajoutée. Si nous ne sommes pas capables -mesdames et messieurs les communicants, c'est à vous de transformer ce concept en réalité transmissible !- de démontrer que le développement durable est un progrès, une valeur ajoutée, quelque chose de plus qui répond effectivement à des besoins exprimés par les citoyens, à mon avis, nous passons à côté de notre affaire. Tout le démontre dans ce que nous avons fait au Comité 21 depuis dix ou douze ans et dans ce que nous faisons lorsque nous travaillons et dialoguons sur le développement durable.

A N D R É - J E A N G U E R I N : Ici, à Valenciennes, nous sommes bien près du cœur de l'Europe et vous connaissez le regret de Jean MONNET à la fin de sa vie, extrêmement active à la construction de cette Europe. S'il devait avoir la possibilité à nouveau de conseiller sur l'ordre des priorités dans la construction européenne, il aurait mis en premier non pas l'économie et le marché comme cela a été fait, mais bien la culture. Il l'a écrit dans ses Mémoires.

M M E A N N E - M A R I E S A C Q U E T : Merci beaucoup à nos intervenants.